



Note Quinzo

Semaines 36-37

Du 4 au 15 sept 2017

REUNION NATIONALE DES
ANIMATEURS / TECHNICIENS
CAPRINS

TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR,
DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITE/NOTE QUINZO »

**5 SEPTEMBRE : COMITE DE PILOTAGE SUR LES REMONTEES DES
INFORMATIONS DE SAISIES EN ABATTOIR**

La remontée des informations de saisies en abattoir est une obligation règlementaire du paquet hygiène. Le dispositif est aujourd'hui en place pour les bovins, la réflexion est en cours pour les ovins, le travail démarre tout juste pour les caprins.

Le projet est mené par Marie Drouet, vétérinaire de l'Institut de l'Élevage et financé par Interbev caprins. Trois producteurs de la FNEC (Franck Moreau, Gérard Chabauty et Bernard Lefort) étaient présents à ce premier comité de pilotage.

Nous avons ainsi retenu 11 motifs de saisie (antemortem ou postmortem) considérés comme pertinents à être transmis à l'éleveur par l'abattoir. Des fiches de vulgarisation à destination des éleveurs seront ensuite rédigées par Idele et proposées au comité de pilotage pour validation.

La réflexion sur les outils de transmission des informations auprès des éleveurs. (Concrètement, sous quelle forme et dans quels délais va arriver l'information à l'éleveur ?) a été démarrée et doit se poursuivre au prochain comité de pilotage fixé début novembre.

5 SEPTEMBRE : RENCONTRE DGAL FILIERE VIANDE CAPRINE

Une délégation Interbev caprins – FNEC – abattoirs a rencontré, à notre initiative, le bureau des établissements d'abattage et le bureau de la protection animale de la DGAL. Une première rencontre qui a permis de dresser un état des lieux des problématiques de la filière viande caprine.

**5 SEPTEMBRE : COMITE DE PILOTAGE DIFFUSION DU GBPH EUROPEEN EN
FRANCE**

Une dizaine de techniciens de terrain du réseau « Produits laitiers fermiers » français ainsi que des producteurs fermiers de chaque espèce se sont réunis le 5 septembre pour lancer le projet de diffusion du GBPH européen sur le terrain, grâce à l'obtention d'un financement ANICAP.

En France, le premier Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) rédigé par la FNEC et la FNPL a été validé par l'administration en 2003. Or, suite à la sortie du Paquet Hygiène européen en 2006, notre GBPH français nécessitait une mise à jour, mise à jour demandée également par l'administration française afin que le GBPH couvre la totalité du Plan de Maitrise Sanitaire (PMS).

Après une introduction sur la genèse et la rédaction du GBPH européen, les participants ont travaillé sur les modalités pratiques de sa diffusion en France, faisant le parallèle avec les formations actuelles sur le GBPH français et leur nécessaire actualisation.

Plus d'informations dans notre note d'information disponible ici : <http://bit.ly/DiffFrGBPH>

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

RETENEZ LA DATE
**Réunion nationale des
animateurs/techniciens des
syndicats caprins adhérents**
Le 14 novembre
A la maison du lait (Paris)

Ce sera l'occasion de faire le tour d'horizon des dossiers d'actualité et ceux à venir de la filière caprine, l'occasion aussi d'échanger avec l'équipe administrative et des membres du bureau de la FNEC.

CONJONCTURE CAPRINE

Retrouvez la note de conjoncture caprine de FranceAgriMer du mois de juillet sur notre site www.f nec.fr ou ici.

**LES OBLIGATIONS EN TERMES
DE CAISSES ENREGISTREUSES**

Suite à la sollicitation de nos adhérents, nous avons souhaité faire un point sur les obligations à venir en termes de caisse enregistreuse pour les producteurs laitiers fermiers.

**Retrouvez nos notes d'information
repenant la réglementation pour les
producteurs laitiers fermiers :**

- bit.ly/NoteQRcasse

- bit.ly/NoteCasseEnregistreuse

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09
Tél : 01 49 70 71 07 – Fax : 01 42 80 63 80
E-mail : sespinosaf@f nec.fr
Site internet : www.f nec.fr

Régie par la loi de 1884 – Siret 33451753900022-APE 9411Z

6 SEPTEMBRE : COMITE DE PILOTAGE INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE

Le Comité d'Orientation et de Suivi du réseau INOSYS Réseaux d'Élevage, piloté par l'Institut de l'élevage et l'APCA, ne s'étant pas réuni depuis juin 2015, un premier point a été fait sur les évolutions du réseau. Le programme CNE « systèmes d'avenir » a ensuite été présenté : il s'agit de la constitution de groupe d'une dizaine d'éleveurs de même filière et même zone géographique sur 2 ans, amenés à réfléchir aux systèmes de demain pour leur filière et leur région. Enfin, la plateforme « Éleveur d'Avenir » a été présentée.

OPTIMISER VOS FAISCEAUX TRAYEURS PAR L'ENTRETIEN

Retrouvez ci-dessous une vidéo sur l'importance de bien nettoyer les orifices calibrés (petits trous situés sur les faisceaux trayeurs) :

[Optimiser les faisceaux trayeurs - l'entretien des orifices calibrés](#)

7 SEPTEMBRE : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FNEC

Le CA de la FNEC a fait sa rentrée. A l'ordre du jour :

- Conjoncture caprine : à noter que FranceAgriMer publie dorénavant le détail des fabrications de fromages de chèvre, la composition du lait et le prix moyen.
- Point sur les Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) : les administrateurs ont validé une note de positionnement FNEC à partager avec les présidents des ateliers et les coordonnateurs des EGA.
- Dossiers fermiers : la prochaine commission fermière aura lieu le 18 octobre ; le point a été fait sur la diffusion du GBPH européen en France (cf. *note d'information envoyée au réseau sur <http://bit.ly/DiffFrGBPH>*)
- Sanitaire : nous avons fait un point d'information sur les visites sanitaires ovines et caprines et les dernières modifications réglementaires sur l'ICA ont été présentées.
- Viande caprine : nous avons validé les propositions du COPIL remontées des informations de saisies en abattoir et fait un retour concernant la rencontre DGAL (voir page précédente)
- En prévision de la prochaine concertation avec les ONG sur le bien-être animal, nous avons défini les attentes et objectifs des éleveurs et validé la méthodologie de concertation

AGENDA

26 septembre : section caprine Interbev

28 septembre : journée Cap'Vert

28-29 septembre : Assemblée Générale du CNAOL

4 octobre : conseil d'administration ANICAP

12 octobre : portes ouvertes du Pradel

18 octobre : commission fermière FNEC

25 au 27 octobre : Assemblée Générale de FACE network

9 novembre : conseil d'administration FNEC

27 novembre : journée d'échanges avec l'UMT SPR-OMACAP

8 SEPTEMBRE : GROUPE DE TRAVAIL PAC CNE

Lors de ce groupe de travail nous avons fait un point d'actualité sur le règlement européen « omnibus ». Sa mise en place est toujours prévue pour janvier 2018.

Nous avons pris connaissance des résultats de la consultation de la commission UE sur la PAC qui s'est terminée en mai. D'autres consultations sont actuellement ouvertes sur le site internet de la commission, notamment sur les pratiques commerciales déloyales : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/AGRISurveyUTPs?showecas=true&surveylanguage=fr>. La FNEC répondra à la consultation publique.

La réunion a permis d'étudier les schémas assurantiels agricoles de différents pays afin d'alimenter la réflexion sur la gestion des risques et les dispositifs assurantiels en France et en Europe.

ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION

Participez

à la consultation publique sur :

<https://www.egalimentation.gouv.fr>

13 SEPTEMBRE : REUNION TELEPHONIQUE GROUPE « HYGIENE / REGLEMENTATION » DE FACE NETWORK

Ce groupe de travail a permis de faire le point sur plusieurs sujets défendus au niveau européen. Par rapport à l'étiquetage nutritionnel, en complément de ce qui a été obtenu au niveau français, une demande de dérogation va être faite à la Commission européenne au titre de FACE network. Les problématiques autour des STEC ont également été abordées, le groupe a décidé de suivre les évolutions en termes de réglementation, mais également l'avancée des connaissances scientifiques. Enfin, le nouveau règlement européen au sujet des contrôles sanitaires officiels a fait l'objet de débat au sein du groupe et une note de positionnement est en cours de validation.

CONTACTEZ-NOUS

Sophie Espinosa, directrice

[sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr) - 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission

eboullu@fnec.fr - 01 49 70 74 33

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09

Tél : 01 49 70 71 07 - Fax : 01 42 80 63 80

E-mail : [sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr)

Site internet : www.fnec.fr

Régie par la loi de 1884 - Siret 33451753900022-APE 9411Z

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)